



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



22105450

le.

Reçu

25 ACUT 2022
Greffe

Tribunal de l'entreprise

Tribunal de Bruxelles

N° d'entreprise : 0451 236 575

Nom

(en entier) : **DIAGAM**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **avenue Louis Lepoutre 70 - 1050 Ixelles**

**Objet de l'acte : RENOUELEMENT DU MANDAT D'ADMINISTRATEUR ET
D'ADMINISTRATEUR-DELEGUE - PROCURATION**

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 21/06/2022

Première résolution

Le Président expose qu'il y a lieu de confirmer le renouvellement des mandats des administrateurs suivants :

- Monsieur Gilbert AMERYCKX, demeurant Avenue du Parc 39 à 4053 Embourg.
- Madame Delphine BIGOT, demeurant au 264 Avenue du Marechal Leclerc à 73000 Chambéry.

Ces renouvellements ont pris effet à compter du 4 juin 2020, soit à compter de la date de l'assemblée générale ordinaire approuvant les comptes de l'exercice 2019, étant précisé que l'assemblée confirme et ratifie pour autant que de besoin tous les actes accomplis par ces administrateurs depuis cette date.

Ces mandats arriveront à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire de 2026 approuvant les comptes annuels de l'exercice 2025.

Dans un souci d'harmonisation de la durée des mandats, l'assemblée décide de renouveler anticipativement le mandat d'administrateur de Madame PARIS Katleen demeurant rue du Canon 33 à 7800 Ath, ce mandat est renouvelé à compter de ce jour pour une durée limitée à 4 ans pour arriver à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire de 2026 approuvant les comptes annuels de l'exercice 2025.

Les administrateurs interviennent pour approuver le renouvellement de leurs mandats et confirmer que rien ne s'y oppose.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

2e résolution

L'assemblée donne tous pouvoirs à Monsieur Jean-Philippe Weicker, Mesdames Léa Sonnet et Inès Verboogen employés au sein de BDO ADVISORY SRL, dont le siège est établi rue de Stassart, 35 à 1050 Ixelles, immatriculée à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0459.910.454 (RPM Liège, division Namur), chacun agissant séparément et avec pouvoir de substitution, afin de pourvoir aux formalités de dépôt des décisions mentionnées ci-dessus auprès du greffe du tribunal de l'entreprise compétent en vue de leur publication aux Annexes du Moniteur belge.

Les mandataires sont autorisés à effectuer toutes les démarches utiles pour assurer la bonne fin de ces formalités, signer tout document, faire toute déclaration et généralement faire le nécessaire.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/09/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso

Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 21/06/2022

Première résolution :

Le Conseil décide, à l'unanimité, de renouveler le mandat d'administrateur-délégué de Monsieur Gilbert AMERYCK.

Ce renouvellement prend effet à compter du 4 juin 2020, soit à compter de la date de l'assemblée générale ordinaire approuvant les comptes de l'exercice 2019, étant précisé que le Conseil confirme et ratifie pour autant que de besoin tous les actes accomplis par l'administrateur-délégué en cette qualité depuis cette date.

Sauf démission ou décision contraire du Conseil, le mandat d'administrateur-délégué est accordé pour une durée indéterminée et sera considéré comme prolongé aussi longtemps que Monsieur Gilbert AMERYCKX sera maintenu et renouvelé dans sa fonction d'administrateur de la société.

Monsieur Gilbert AMERYCKX accepte le renouvellement de son mandat d'administrateur-délégué.

Seconde résolution

Le Conseil donne tous pouvoirs à Monsieur Jean-Philippe Weicker, Mesdames Léa Sonnet et Inès Verboogen employés au sein de BDO ADVISORY SRL, dont le siège est établi rue de Stassart, 35 à 1050 Ixelles, immatriculée à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0459.910.454 (RPM Liège, division Namur), chacun agissant séparément et avec pouvoir de substitution, afin de pourvoir aux formalités de dépôt des décisions mentionnées ci-dessus auprès du greffe du tribunal de l'entreprise compétent en vue de leur publication aux Annexes du Moniteur belge.

Les mandataires sont autorisés à effectuer toutes les démarches utiles pour assurer la bonne fin de ces formalités, signer tout document, faire toute déclaration et généralement faire le nécessaire.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

Pour extrait conforme

Léa Sonnet

Mandataire